



Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

REIMS AVIATION INDUSTRIES

Place	Paris	Date	15/06/2007
N° Avis	PAR_20070615_7842_ALT	Marché	Alternext

ADMISSION SUR ALTERNEXT

Conformément au Chapitre 1 (paragraphe 1.4) et au Chapitre 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext :

- des 2 500 000 actions existantes composant le capital de la société Reims Aviation;
- des 750 000 actions nouvelles à provenir d'une augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse;
- des 3 250 000 Bons de Souscription d'Action Remboursables - BSAR, émis au jour du règlement livraison - cf caractéristiques ci-après.

Calendrier de l'Offre:

Introduction et première cotation : 2 juillet 2007

Début des négociations sur NSC : 6 juillet 2007

Information des Professionnels et du Public:

- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'émetteur (www.reims-aviation-industries.com), sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site d'Alternext (www.alternext.fr).

L'Autorité des marchés financiers a apposé sur le prospectus le visa n° 07-188 en date du 13 juin 2007. Il se compose d'un document de base enregistré le 28 mai 2007 sous le n° I 07-084 et d'une note d'opération.

MODALITES DE L'OFFRE

Un nombre de 1 000 000 actions sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert, dont 750 000 actions nouvelles et 250 000 actions existantes.

Clause d'extension : En fonction de la demande, la Société pourra décider d'augmenter le nombre initial d'actions d'un montant maximum de 112 500 actions nouvelles supplémentaires.

Option de sur-allocation : chaque actionnaire cédant consentira à Euro Trading, une option permettant d'augmenter le nombre d'actions cédées d'un maximum de 150 000 actions existantes supplémentaires.

L'augmentation de capital ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin. Le nombre d'actions nouvelles est susceptible d'être limité à 83,33% du montant initialement prévu.

- Fourchette de prix indicative : **3,8 EUR - 4,2 EUR**

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Le placement est principalement destiné aux investisseurs institutionnels

Période de souscription : du 15 au 29 juin 2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombre de titres : 800 000 actions soit 80% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension)
Teneur de Livre : EuroTrading Capital Market

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

L'OPO est principalement destinée aux personnes physiques.

Période de souscription : du 15 au 29 juin 2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombre de titres : 200 000 actions soit 20% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension)

Si la demande le permet, le nombre définitif d'actions allouées dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 20% du nombre total d'actions offertes, avant exercice de la Clause d'extension.

Libellé et Transmission des ordres:

Les clients devront transmettre leurs ordres d'achat au plus tard le 29 juin 2007 à 17h00 (heure de Paris) aux intermédiaires financiers. Les ordres d'achat portant sur plus de 400 actions devront être décomposés en deux fractions d'ordres :

- Fraction d'ordre A1 : entre 1 et 400 titres inclus
- Fraction d'ordre A2 : au-delà de 400 titres

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 2 juillet 2007. Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Les intermédiaires financiers transmettront les ordres d'achat dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 2 juillet 2007 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres d'achat dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre les fractions d'ordre A1 et A2 conformément au modèle reproduit en annexe.

Conditions d'exécution des ordres :

Sauf dans l'hypothèse où les ordres seraient répondus à 100% des quantités de titres demandées, les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2.

Résultat de l'OPO:

Le résultat de l'OPO fera l'objet d'un avis publié le 2 juillet 2007 précisant également les conditions de négociation du 6 juillet 2007.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 2 juillet 2007 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part Société Générale (Code Affilié 42) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 5 juillet 2007. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 4 juillet 2007 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation

le 2 juillet 2007.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 2 juillet 2007 seront annulées.

Conditions particulières applicables aux ordres d'achat dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

Principales caractéristiques des actions:

Valeur nominale:	0,10 euro
Jouissance:	1er janvier 2007
Forme des titres:	nominative ou au porteur
Intermédiaires:	Atout Capital ; Euro Trading
Service financier:	Société Générale SSGIS
Secteur ICB:	2713- Aérospatiale
Grpe Cotation:	E1
Cotation:	Fixing
Libellé:	Reims Aviation
ISIN:	FR0010449199
Mnémonique:	ALRAI

Principales caractéristiques des BSAR:

Nombre de BSAR à émettre:	1 BSAR attribué gratuitement pour 1 action.
Date d'attribution:	Jour du règlement livraison
Quotité et prix d'exercice:	5 BSAR permettront de souscrire à une action nouvelle au prix unitaire de 6 €.
Nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des BSAR:	650 000
Période d'exercice:	Les BSAR pourront être exercés à tout moment à compter de leur date d'attribution jusqu'au 30 juin 2009 inclus.

Date de début de négociation: 6 juillet 2007
Mnémonique: RAIBS
ISIN: FR0010484758
Groupe de cotation: E3

La Société pourra, à son seul gré, procéder, à compter du 1er janvier 2008 jusqu'à la fin de la Période d'Exercice, au remboursement anticipé de tout ou partie des BSAR restant en circulation au prix unitaire de 0,01 €.

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

REIMS AVIATION INDUSTRIES

Location	Paris	Date	15/06/2007
Notice	PAR_20070615_7842_ALT	Market	Alternext

LISTING OF SHARES ON ALTERNEXT

Pursuant to Chapter 1 (paragraph 1.4) and Chapter 3 of Alternext Rules, Euronext Paris has decided to admit :

- 2,500,000 existing shares that comprise the equity of Reims Aviation;
- 750,000 new shares obtained from a capital increase effected as part of the introduction in the stock exchange;
- 3,250,000 Stock Warrants Redeemable in Shares - SWRS issued at the settlement/delivery day - cf paragraph below.

Calendar:

Introduction and first quotation : July 2, 2007

Start of shares trading : July 6, 2007

Information to Professional Investors and the Public:

- A prospectus available on the Company's website (www.reims-aviation-industries.com), on the Autorité des Marchés Financiers' website (www.amf-france.org) and on the Alternext's website (www.alternext.fr).

The prospectus received visa n° 07-188 dated June 13, 2007 from the Autorité des Marchés Financiers. It comprises a "document de base" registered by the AMF on May 28, 2006 under n° I 07-084 and a "note d'opération".

TERMS OF THE OFFER

A number of 1,000,000 shares will be offered to the public as part of a Global Placement and an Open-Price Offer, before extension clause, comprising 750,000 new shares and 250,000 existing shares.

Extension Clause : Depending on the demand, the number of shares could be raised by a maximum of 112,500 new shares added.

Over-allotment Option : The shareholders will agree to grant Euro Trading an over-allotment option to sell up to 150,000 additional existing shares

The capital increase will not be guaranteed under the underwriting agreement in the meaning of the article L 255-145 of the Code de Commerce. The number of new shares could be limited to 83,33% of the initial amount.

- Price range for the offer : **EUR 3.8- EUR 4.2**

Global Placement procedure

The Global Placement is directed mainly to institutional investors.

Period of the Placement : From June 15, to June 29, 2007 at 5:00 p.m. CET
Number of shares : 800,000 shares representing 80% of the Offer (before exercise of the extension clause)
Underwriter : Euro Trading Capital Market

OPO procedure

The Open-Price Offer is meant for individuals, investing legal entities and FCP.

Period of the OPO : From June 15 to June 29, 2007 at 5:00 p.m. CET
Number of shares : 200,000 shares representing 20% of the Offer (before exercise of the extension clause)

If the demand permits it, the number of shares offered within the OPO will be equal to 20% minimum of the Offer, before the exercise of the extension clause.

Orders types and Transmiision orders :

Clients will send their purchase orders to the intermediaries latest by 5:00 p.m. on June 29, 2007. Purchase orders of more than 400 shares can be divided in two portions :

- A1 order portions : 1 to 400 shares inclusive
- A2 order portions : more than 400 shares

Purchase orders placed are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on July 2, 2007. Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

Financial intermediaries shall send the purchase orders that they have received to the market member(s) of their choice.

Latest by 10:00 a.m. on July 2, 2007, the market members shall fax EURONEXT PARIS SA (on 01.49.27.16.00) a list of the purchase orders they have received, using the model given in appendix. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions.

Execution of orders:

Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Result of the OPO:

The result of the OPO will be given in a notice published by Euronext Paris on July 2, 2007, with the trading conditions applicable on July 6, 2007.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: Settlement/delivery of July 2, 2007 trades will be

done through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Société Générale (code 42) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on July 5, 2007. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 a.m. (CET) on July 4, 2007. The trading day shown on instructions will be July 2, 2007.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of share trading dated July 2, 2007 will be cancelled.

Special conditions applicable to orders placed:

- individual order givers (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nominal value:	Euro 0.10
Dividend due date:	01/01/2007
Form:	Bearer or registered
Listing agents:	Atout Capital, Euro Trading
Financial service:	Société Générale SSGIS
ICB sector:	2713 Aerospace
Trading group:	E1
Trading:	Fixing
Product name:	Reims Aviation
ISIN:	FR0010449199
Symbol:	ALRAI

Main characteristics of the SWRS to be listed:

Number of SWRS to issue:	1 SWRS freely attributed for 1 share
Attribution day:	on settlement/delivery day
Quotité and exercise price:	5 SWRS allow to subscribe 1 new share at € 6
Number of shares potentially created:	650,000
Exercise period:	As from the issue date until June 30, 2009 inclusive
Start of SWRS trading:	July 6, 2007

Symbol:	RAIBS
ISIN:	FR0010484758
Trading group:	E3

Reims Aviation could carry out, as from January 1st, 2008 until the end of the exercise period, the reimbursement by anticipation of whole or part of the SWRS still circulating, at the price of € 0.01 each.

Appendix

Modèle d'état récapitulatif à utiliser par les membres du Marché / Model form to be used by intermediaries

Document à adresser à Euronext Paris SA le 2 juillet 2007 à 10h00 (heure de paris) au plus tard /
Fax this Document to Euronext Paris SA by 10:00 am (CET) on July 2, 2007.

Fax number : 01 49 27 16 00

OPO Reims Aviation

Membre dépositaire / *Members accepting orders:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom de la personne responsable / *Contact :*

Numéro de téléphone / *Telephone number:*

Numéro de Fax / *Fax number*

	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of orders portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 400 titres inclus) / Order portions A1 <i>(between 1 and 400 shares inclusive)</i>		
Fractions d'ordre A2 au-délà de 400 titres) / Order portions A2 <i>(more than 400 shares)</i>		

Un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être émis au maximum que le nombre d'ordres égal au nombre de titulaires de ce compte /
Clients may place only one order each which may not be shared out among intermediarie; a maximum number of orders equal to the number of holders for an account of more than one holder may be placed.
